

Primes mensuelles au 1^{er} janvier 2025 (toutes taxes comprises)

AGE À LA SOUSCRIPTION	HOSPIMUT	MALADIES GRAVES	COMPLÉMENT HOSPI ¹	TOTAL
De 0 à 17 ans	Gratuit ²	Gratuit ³	Gratuit	Gratuit
De 18 à 24 ans	3,61€	0,42€	1,08€	5,11€
De 25 à 29 ans	6,44€	1,28€	1,63€	9,35€
De 30 à 39 ans	6,79€	1,45€	1,85€	10,09€
De 40 à 49 ans	7,12€	1,62€	1,96€	10,70€
De 50 à 59 ans	10,89€	2,86€	2,29€	16,04€
De 60 à 64 ans	15,73€	3,21€	2,79€	21,73€
De 65 à 69 ans	19,35€	6,20€	2,96€	28,51€
Plus de 70 ans	19,35€	6,20€	2,96€	28,51€

¹Le Complément Hospi est toujours en complément d'une des assurances hospitalisations (Hospimut ou Optio).

²Gratuité pour le 3^{ème} enfant et suivants de moins de 18 ans.

³Gratuité Maladies graves jusqu'à 18 ans si l'assuré est couvert simultanément en assurance hospitalisation et en Complément Hospi. Sinon, le montant s'élève à 0,42€.

Plus d'infos ?
sur www.mslux.be ou dans votre agence
 Contactez Solidaris Assurances au 0800 231 00